

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

**Lundi 7 juin 2021, à 10h30 à  
Chemin du Pierrier, 1815 Clarens**

L'Assemblée générale d'Airesis SA s'est tenue le 7 juin 2021 dans les locaux de Airesis SA. La séance a débuté à 10H30 sans la présence des actionnaires, par vidéo conférence.

Le Président du CA ouvre la séance en rappelant qu'en raison des circonstances exceptionnelles dues à la pandémie de COVID-19, l'Assemblée générale ordinaire 2021 de Airesis SA ne peut avoir lieu dans le format habituel.

L'Assemblée générale ordinaire se déroule conformément aux exigences contenues dans l'ordonnance du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le Coronavirus.

En vertu des mesures prises par le Conseil fédéral en place actuellement, la participation en personne des actionnaires à l'Assemblée générale n'est pas possible. Les actionnaires sont représentés de manière exclusive par le représentant indépendant. Le représentant a reçu les instructions de vote.

**Sont présents par vidéo-conférence: le Conseil d'administration et la Direction in corpore**

- **Marc-Henri Beausire, Président du Conseil d'administration et CEO,**
- **Pierre Duboux, Administrateur,**
- **Laurent Jaquenoud, Administrateur.**

**Représentant indépendant** : M. Baudin.

**L'organe de révision** : Mazars Holding SA est représenté par M. Bois et M. Perroud

Est nommé en qualité de **scrutateur/secrétaire de l'Assemblée générale** : Mme Sophie Grimaud

Le président constate que :

- 1) La présente Assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément aux statuts de la société par lettre envoyée à chacun des titulaires d'actions nominatives à leur adresse, vingt jours avant la date de l'Assemblée et par publication dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce le 7 mai 2021
- 2) Que la convocation comporte notamment les objets portés à l'ordre du jour, ainsi que les propositions du Conseil d'administration,
- 3) Que le registre des actions a été clos du 11 mai 2021 (16H00) à ce jour et qu'aucune inscription n'a été prise en compte dans le registre des actions entre ces deux dates,
- 4) Que les actionnaires avaient la possibilité de se faire représenter à la présente Assemblée par le représentant indépendant, M. Frédéric Baudin (à l'exclusion d'autres formes de représentation institutionnelle)
- 5) Que conformément à l'article 18 des statuts, l'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre des actionnaires présents ou représentés.

Le Président déclare donc que la présente Assemblée est régulièrement convoquée et constituée, et qu'elle peut valablement délibérer.

M. Beausire présente brièvement l'ordre du jour qui sera traité en détail point par point :

1. Rapport de gestion 2020
2. Décharge au Conseil d'administration
3. Affectation du bénéfice
4. Votes sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction
  - 4.1 Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération fixe des membres du Conseil d'administration
  - 4.2 Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération des membres de la Direction
  - 4.3 Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2020
5. Élections
  - 5.1 Élection du Conseil d'administration
    - 5.1.1 Élection de M. Marc-Henri Beausire

- 5.1.2 Élection de M. Pierre Duboux
- 5.1.3 Élection de M. Laurent Jaquenoud
- 5.2 Élection du Président du Conseil d'administration
- 5.3 Élection du Comité de rémunération
  - 5.3.1 Élection de M. Laurent Jaquenoud
  - 5.3.2 Élection de M. Pierre Duboux
- 6. Élection de l'organe de révision
- 7. Élection du représentant indépendant

### Présence

À 10H30, Aucun actionnaire n'est présent, ils sont représentés par le représentant indépendant soit 48 actionnaires, soit 35 582 241 voix et 57.37% du capital-actions.

### Rapport de gestion et présentation des comptes de l'exercice 2020

Le Président rappelle que le rapport de gestion 2020 a été publié le 23 avril 2020. Il indique également que le rapport de la société Mazars Holding SA, organe de révision pour l'exercice 2020, figure in extenso dans le rapport annuel 2020. Ce dernier ne comporte pas de réserve et recommande l'approbation des comptes d'Airesis SA par l'Assemblée générale.

#### 1. Rapport de gestion 2020

Le Conseil d'administration présente les éléments essentiels de l'activité d'Airesis. Le Conseil propose l'approbation du rapport de gestion 2020, comprenant le rapport annuel 2020, les comptes statutaires et les comptes consolidés 2020 d'Airesis SA.

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées :</b>	35 582 241	
<b>Oui :</b>	35 581 941	<b>99.99%</b>
Non :	300	
Abstentions :	0	

**Le rapport de gestion 2020 est approuvé.**

#### 2. Décharge au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration pour les activités de l'exercice 2020.

Le Président rappelle que les administrateurs ne prennent pas part au vote de cette résolution.

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées :</b>	<b>10 542 885</b>	
<b>Oui :</b>	<b>10 399 728</b>	<b>98.64%</b>
Non :	143 157	
Abstentions :	25 039 356	

**La proposition est acceptée.**

### 3. Affectation du bénéfice

Le Conseil d'administration propose d'approuver l'emploi du bénéfice résultant du bilan au 31 décembre 2020 comme suit :

Solde reporté	KCHF	29 664
./. Perte de l'exercice	KCHF	-1 065
À la disposition de l'Assemblée générale	KCHF	28 598
Pas de dividende, report à nouveau du solde de	KCHF	28 598

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées :</b>	35 582 241	
<b>Oui :</b>	35 581 941	<b>99.99%</b>
Non :	300	
Abstentions :	0	

**La proposition est acceptée.**

### 4. Votes sur les rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction

Le Conseil d'administration propose de voter les rémunérations des membres du Conseil d'administration et de Direction.

#### 4.1 **Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération fixe des membres du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 250'000.- au titre de montant maximum pouvant être attribué globalement aux membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2021 à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2022.

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'Administration comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées :</b>	35 582 241	
<b>Oui :</b>	<b>35 167 708</b>	<b>98.83%</b>
Non :	415 063	
Abstentions :	0	

**La proposition est acceptée.**

#### 4.2 **Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération de la Direction**

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 800'000.- au titre de montant maximum pouvant être attribué globalement aux membres de la Direction pour l'exercice 2022.

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'Administration comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées :</b>	35 582 241	
<b>Oui :</b>	35 004 178	<b>98.37%</b>
Non :	577 533	
Abstentions :	0	

**La proposition est acceptée.**

#### 4.3 Vote Consultatif sur le Rapport de Rémunération 2020

Le Conseil d'administration propose un vote consultatif sur le Rapport de Rémunération 2020.

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'Administration comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées :</b>	34 581 241	
<b>Oui :</b>	34 233 178	<b>96.21%</b>
Non :	1 348 063	
Abstentions :	1000	

**Le Rapport de Rémunération 2020 est approuvé.**

### 5. Élections

#### 5.1 Élection du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire les membres du Conseil d'administration suivants :

##### 5.1.1 Élection de M. Marc-Henri Beausire

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées</b>	35 582 241	
<b>Oui :</b>	<b>34 248 291</b>	<b>96.25%</b>
Non :	1 333 950	
Abstentions :	0	

**M. Marc-Henri Beausire est élu.**

##### 5.1.2 Élection de M. Pierre Duboux

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées</b>	35 582 241	
<b>Oui :</b>	<b>34 264 214</b>	<b>96.29%</b>
Non :	1 318 027	
Abstentions :	0	

**M. Pierre Duboux est élu.**

##### 5.1.3 Élection de M. Laurent Jaquenoud

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées</b>	35 582 241	
<b>Oui :</b>	<b>34 264 214</b>	<b>96.29%</b>
Non :	1 318 027	
Abstentions :	0	

**M. Laurent Jaquenoud est élu.**

## 5.2 Élection du Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire M. Marc-Henri Beausire à la fonction de Président du Conseil d'administration.

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées</b>	35 582 241	
<b>Oui :</b>	<b>34 248 291</b>	<b>96.25%</b>
Non :	1 333 950	
Abstentions :	0	

**M. Marc-Henri Beausire est élu.**

## 5.3 Élection du Comité de rémunération

Le Conseil d'administration propose d'élire en tant que membres du comité de rémunération les personnes suivantes :

### 5.3.1 Élection de M. Pierre Duboux :

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées</b>	35 582 241	
<b>Oui :</b>	<b>34 234 178</b>	<b>96.21%</b>
Non :	1 348 063	
Abstentions :	0	

**M. Pierre Duboux est élu.**

### 5.3.2 Élection de M. Laurent Jaquenoud

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées</b>	35 582 241	
<b>Oui :</b>	<b>34 234 178</b>	<b>96.21%</b>
Non :	1 348 063	
Abstentions :	0	

**M. Jaquenoud est élu.**

## 6. Élection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose d'élire Mazars Holding SA en qualité d'organe de révision d'Airesis SA pour l'exercice 2021.

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'Administration comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées</b>	35 582 241	
<b>Oui :</b>	<b>35 310 035</b>	<b>99.23%</b>
Non :	276 272	
Abstentions :	0	

**L'organe de révision PricewaterhouseCoopers est réélu.**

**7. Élection du représentant indépendant**

Le Conseil d'administration propose d'élire M. Frédéric Baudin en tant que représentant indépendant pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2020/21

Le représentant indépendant communique les votes des actionnaires.

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration comme suit :

Interventions : 0

<b>Voix exprimées :</b>	35 582 241	
<b>Oui :</b>	35 581 941	<b>99.99%</b>
Non :	300	
Abstentions :	0	

**La proposition est acceptée.**

**Mot de fin**

Le Président, au nom du Conseil d'administration, termine la séance par des remerciements cordiaux pour leurs efforts et leur motivation à toute l'équipe d'Airesis SA.

L'Assemblée générale se termine à 11H00.

Clarens / Montreux le 7 juin 2021

Marc-Henri Beausire  
Président du Conseil d'administration

**Copie sans signature**

**Clôture de l'Assemblée générale : 11H00**